



## EIT 2023, demandez le programme !

Le programme des EIT 2023 est désormais disponible dans sa version définitive. Vous pouvez le télécharger afin de consulter le détail de chaque table ronde et des événements qui auront lieu lors des EIT 2023 à Dijon.

[Télécharger le programme des EIT 2023](#)

Nous vous rappelons que les inscriptions pour les **Entretiens de l'Innovation Territoriale (EIT)** organisés les **19 et 20 JUIN 2023** à **Dijon**, sont encore en cours, et ce jusqu'à ce vendredi 16 juin.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), vous pouvez le faire grâce au bouton ci-dessous.

[Je m'inscris aux EIT 2023 !](#)

Pour rappel, le thème retenu est :

**" Management territorial et durabilité : comment répondre aux défis de la mobilité verte, de l'alimentation durable et des écoquartiers ? "**

Consultez le programme de cette 10e édition des EIT 2023 sur le [site du GIS OPTIMA](#) !

N'hésitez pas à largement diffuser l'invitation auprès de vos équipes !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

**David CARASSUS** (Président du GIS OPTIMA, UPPA) & **Angèle RENAUD**  
(Directrice du CREGO, Universités de Bourgogne, Franche-Comté et Haute-Alsace)



# EIT 2023



Organisés par le **crego**

En partenariat avec



Management territorial et durabilité :

**Comment répondre aux défis de la mobilité verte, de l'alimentation durable et des écoquartiers ?**

Lundi 19 Juin

**Ateliers participatifs**  
**Conférence inaugurale**  
Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin

Mardi 20 Juin

**Tables rondes**  
Palais des Congrès de Dijon

Comment le numérique peut-il faciliter la transition écologique ?

Comment piloter la performance durable ?

Quelles politiques mettre en place pour améliorer la durabilité ?

Quels rôles pour la finance dans la transition écologique ?

Impression : Centre de cartographie - UPPA

Avec le concours de :



Retrouvez-nous sur [gis-optima.fr](http://gis-optima.fr)

Et sur nos réseaux sociaux :



Découvrez nos dernières actualités, activités et publications

Voir notre site

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



---

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.

---

Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (dit «règlement général sur la protection des données» ou RGPD) et directement applicable dans tous les états membres de l'UE le 25/05/2018, vous pouvez à tout moment dans les conditions prévues par la loi, accéder à vos données personnelles, vous opposer pour motif légitime à leur traitement, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement ou leur portabilité. Pour ce faire, il vous suffit d'écrire par email à : [dpo@univ-pau.fr](mailto:dpo@univ-pau.fr) ou par lettre simple à : Délégué à la Protection des Données - Université de Pau et des Pays de l'Adour - Avenue du Doyen Robert Poplawski 64000 Pau.